

## Compte rendu de la réunion des OSC membres du Comité de Pilotage ITIE-Mali

Le vendredi 24 février 2017 à 15h00 s'est tenue une rencontre de la composante Société Civile membre du Comité de Pilotage ITIE, dans les locaux de la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez-Mali. Cette rencontre a regroupé les représentants des Organisations de la Société Civile « Fondation pour le Développement au Sahel (FDS), de l'Association des Consommateurs du Mali (ASCOMA), Réseau des Journalistes Maliens pour la Lutte Contre la Corruption (RJMLCP), de la Coalition des Alternatives Dette et Développement (CAD-Mali), la Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO) et Publiez Ce Que Vous Payez-Mali (PCQVP-Mali) ». Placée sous la Présidence de Mr Abdoul Wahab DIAKITE Président de PCQVP-Mali, elle faisait suite de la polémique née par la proposition d'un projet de document de Communication présenté par le Secrétariat Permanent ITIE-Mali à soumettre au Gouvernement dans la perspective de la création et de la mise en place des structures de l'ITIE locale dans les localités de Kéniéba et de Yanfolila.

Au début des travaux, Mr DIAKITE a souhaité la bienvenue aux collègues participants et exprimé un vœu pour la pérennisation de l'initiative d'une telle rencontre entre la composante Société Civile sur toutes les questions liées à la Gouvernance du Comité de Pilotage-ITIE.

### Ordre du jour:

1. Gouvernance du Comité de Pilotage ITIE ;
2. Renforcement de la Communication entre composante Société Civile du Comité de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CP-ITIE) ;

### Au point 1 : Gouvernance du Comité de Pilotage ITIE :

A l'examen du fonctionnement du CP-ITIE-Mali, la composante OSC a exprimé son inquiétude sur la transparence de la gouvernance des ressources destinées à l'ITIE au Mali. En effet, depuis plusieurs années, les informations relatives au fonctionnement, au budget, aux négociations, aux financements du processus ITIE restent seulement l'apanage du Secrétaire Permanent et de ses collaborateurs. Le CP-ITIE est toujours mis devant les faits accomplis et constate de plus en plus ses marges de manœuvre réduites substantiellement par rapport à ses observations et réactions sur le mécanisme de financement du processus ITIE au Mali.

En effet, comment comprendre que le Secrétariat Permanent ITIE bénéficie des subventions de l'Etat à hauteur de centaine de millions, des Partenaires Techniques et Financiers « Banque Mondiale, GIZ et autres » mais qu'aucun membre du CP-ITIE n'ait l'information sur le montant exact versé par les différents partenaires de l'ITIE-Mali et la destination de ces ressources. Aucun rapport financier ne fait l'objet de discussions au sein du Comité de Pilotage.

Comment comprendre qu'un employé du SP-ITIE démissionne de son poste et que ce départ ne fasse pas l'objet d'une saisine officielle du CP-ITIE par le Secrétariat Permanent, ou du moins de la Commission concernée par le départ et qu'on procède à son remplacement en catimini.

Il est temps pour nous de nous ressaisir et remettre à plat la gouvernance du CP-ITIE-Mali pour plus de transparence. Au vue de tous ces dysfonctionnements, la composante Société Civile du Comité de Pilotage -ITIE-Mali recommande :

- L'information systématique du CP-ITIE de toutes les négociations en cours et de leurs objets ;
- la publication systématique de tous les accords de financement conclus entre le SP-ITIE, et tous les contributeurs aux financements de l'ITIE, assortis d'un budget détaillé indiquant la destination de toutes les ressources mobilisées ;
- la publication semestrielle d'un rapport financier retraçant les différentes dépenses exécutées et le solde des montants reçus au moment du rapport ;
- la publication d'un budget détaillé au sein du CP-ITIE de toutes les activités à mettre en œuvre suivie d'un compte rendu à la fin de chaque activité ;
- l'association d'un membre du CP-ITIE aux différentes négociations pour sa plus grande implication et sa parfaite maîtrise de tous les mécanismes de financement du SP-ITIE-Mali ;
- la tenue régulière des réunions du Comité de Pilotage ITIE sur la base d'un Plan d'Actions adopté ;
- la prise en main par le Comité de Pilotage de tous les dossiers relatifs à ITIE Mali y compris son financement et de son suivi/évaluation ;
- le suivi et l'évaluation du Secrétariat Permanent de ITIE Mali par le Comité de Pilotage (rapports narratifs et financiers semestriels, annuels) ;
- le suivi et l'évaluation des Plans d'Actions du Comité de Pilotage et du Secrétariat Permanent.
- que le CP-ITIE soit informé de tous les mouvements des personnels du SP-ITIE pour disposition idoine à prendre dans des délais raisonnables.
- que le Secrétariat Permanent tient compte des conclusions de l'étude de la Banque Mondiale sur la décentralisation de l'ITIE dans le processus de la création de l'ITIE locale à Kéniéba et à Yanfolila.

**Au point 2 : Renforcement de la Communication entre composante OSC du CP-ITIE :**

La composante OSC du CP-ITIE a exprimé son souci par rapport au délai de partage des différents documents et le temps accordé pour les différentes réactions. A cet effet, elle suggère qu'un délai minimum de 72 heures soit accordé aux membres du Comité de Pilotage pour réagir sur les documents les plus importants comme les TDR des rapports ITIE ou les rapports provisoires ITIE.

Enfin, elle est parvenue à un point d'accord à ce que tous ces membres se réunissent et se concertent à chaque étape importante de la mise en œuvre de l'ITIE pour avoir une position commune reflétant celle de la Société Civile sur les questions de transparence au Mali.

**NB : La composante Société Civile ITIE se propose de suspendre ses activités au niveau du Comité de Pilotage ITIE-Mali en cas de non observation des règles fixés de commun accord.**

Le Président de Séance

M. Abdoul Wahab DIAKITE



Pour le Collectif des OSC

Le Rapporteur

Nouhoum DIAKITE